

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 885 353,13 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 41 010,49 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/03/2024 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

JB

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 81 671 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	75 553	917		76 471
Immobilisations financières	5 200			5 200
TOTAL	80 753	917		81 671

Amortissements et provisions d'actif = 48 437 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	39 840	8 597		48 437
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	39 840	8 597		48 437

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Installations générales, agencements, aménagements	580	317	263	3 ans
Matériel et outillage	47 700	27 661	20 039	de 2 à 7 ans
Agencements et installations	2 539	2 312	226	de 2 à 5 ans
Matériel de transport	20 258	13 861	6 398	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	5 394	4 285	1 108	de 2 à 3 ans
TOTAL	76 471	48 437	28 034	

Etat des créances = 154 530 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 200		5 200
Actif circulant & charges d'avance	149 330	149 330	
TOTAL	154 530	149 330	5 200

Provisions pour dépréciation = 18 006 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	3 999	4 537	1 956		6 580
Comptes financiers	10 011	1 415			11 426
TOTAL	14 010	5 952	1 956		18 006

Charges constatées d'avance = 5 283 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

JB

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	10,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	10,00	10 000

Etat des dettes = 468 865 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	270 714	270 714		
Fournisseurs	183 930	183 930		
Dettes fiscales & sociales	11 771	11 771		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 450	2 450		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	468 865	468 865		

Charges à payer par postes du bilan = 8 338 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 302
Dettes fiscales & sociales	7 036
Autres dettes	
TOTAL	8 338

JB

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 280 183 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 208 017	94,36 %
Prestations de services	63 544	4,96 %
Produits des activités annexes	8 623	0,67 %
TOTAL	1 280 183	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 8 689 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	49 523		49 523
Résultat financier	177		177
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	49 699	8 689	41 010

JB

Annexes 2024 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 5 283 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	5 283
TOTAL	5 283

Charges à payer = 8 338 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues(4081000000)	1 302
TOTAL	1 302

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés à payer(4282000000)	3 685
Charges sociales sur congés à payer(4382000000)	1 225
Autres charges à payer(4486000000)	2 126
TOTAL	7 036

JB

A. BOULOGNE S.A.R.L.
au capital de 10 000,00 €
Siège social : 315 C Allée les Cocotiers Vernou
97110 PETIT BOURG
RCS de POINTE A PITRE n°532 756 293

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU LUNDI 29 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 41 010,49 € de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 364 477,63 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 41 010,49 €

Total à affecter : 405 488,12 €

Affectation :

- A titre de dividendes, soit 28 000,00 €
- Le solde au compte report à nouveau, soit 377 488,12 €

Montant - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 28,00 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29/04/2024.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus éligibles à l'abattement	Autres revenus non éligibles à l'abattement
Année 2022	28 000,00 €	néant	néant
Année 2021	28 000,00 €	néant	néant
Année 2020	28 000,00 €	néant	néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du lundi 29 avril 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Madame Vanessa BOULOGNE, gérante
"certifié conforme"

certifié conforme



VB

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	580	317	263	456	- 193
Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 700	27 661	20 039	23 887	- 3 848
Autres immobilisations corporelles	28 191	20 458	7 732	11 371	- 3 639
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 200		5 200	5 200	
TOTAL (I)	81 671	48 437	33 234	40 914	- 7 680
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	179 364		179 364	61 608	117 756
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	126 886	6 580	120 306	119 483	823
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	16 574		16 574	16 573	1
. Personnel					
. Organismes sociaux	316		316		316
. Etat, impôts sur les bénéfices				10 445	- 10 445
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	272		272	204	68
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	95 200	11 426	83 774	85 189	- 1 415
Disponibilités	446 231		446 231	439 321	6 910
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	5 283		5 283	4 309	974
TOTAL (II)	870 125	18 006	852 119	737 131	114 988
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	951 796	66 443	885 353	778 045	107 308

certifié conforme



VB

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 000	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	364 478	351 067	13 411
Résultat de l'exercice	41 010	41 410	- 400
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	416 488	403 478	13 010
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	270 714	273 602	- 2 888
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 930	73 804	110 126
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	3 685	5 463	- 1 778
. Organismes sociaux	4 056	4 493	- 437
. Etat, impôts sur les bénéfices	100		100
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 615	15 394	- 13 779
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 315	1 811	504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 450		2 450
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	468 865	374 567	94 298
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	885 353	778 045	107 308

JB